



RANDO VAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

16 novembre 2019

COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10H00

Compte tenu du nombre des présents et des pouvoirs enregistrés, le quorum est largement atteint et l'Assemblée Générale peut régulièrement délibérer.

Le Président salue la présence de M. Michel Calvino représentant Mme la Présidente du C.D.R.P. du Lot.

Il excuse les adhérents empêchés qui ont délégués leurs pouvoirs.

Présentation des rapports moraux, d'activité, et financier.

- ◆ Rapport moral présenté par M. Jean-Marie COSTE – Président
- ◆ Rapport d'activité présenté par Mme Béatrice DEVAUX – Secrétaire - complété par les rapporteurs des diverses commissions du Conseil d'Administration
- ◆ Rapport financier présenté par Mme Nicole BAYART – Trésorière et M ; Philippe ANDRE – Trésorier adjoint -
 - Compte administratif 2019
 - Bilan de l'exercice 2019
 - Budget prévisionnel 2020
- ◆ Lecture est donnée du rapport de M. Guy SUDRIE (absent à cette présente A.G.), vérificateur aux comptes, qui donne connaissance des contrôles opérés sur les écritures comptables et les opérations de gestion effectuées du 01.11.2018 au 31.10.2019. M. Serge Souplet est son porte-parole. Il propose à l'Assemblée de donner quitus aux trésoriers pour leur gestion. Il suggère de donner la préférence à l'utilisation de chèques pour les paiements faits à Rando Val. Suite à ses investigations, il précise qu'aucune anomalie susceptible d'entacher le fonctionnement financier de

l'association n'a été relevée, et que l'Assemblée Générale peut ainsi accorder un quitus aux trésoriers.

Il confirme son souhait de mettre fin à ses fonctions. Le Président fait appel à candidature auprès des adhérents présents pour le remplacer dans cette tâche.

- ◆ Quitus de l'Assemblée concernant les comptes du 01.11.2018 au 31.10.2019.

L'ensemble de ces rapports est voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Ils sont joints en annexe au présent document.

Elections au Conseil d'Administration :

- Tiers renouvelable au titre de 2020 :
 - Madame BAYART Nicole
 - Madame DEVAUX Béatrice
 - Madame THOMAS Nicole
 - Monsieur THOMAS Bernard

Mmes Bayart Nicole – Devaux Béatrice – et Thomas Nicole, membres sortants, font part de leur souhait d'être maintenues dans leurs fonctions.

M. Thomas Bernard ne souhaite pas, après 23 ans passés au Conseil d'Administration, renouveler sa présence au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, et pour la même raison, Mme Josette Souplet qui y est présente depuis la même date, fait également part de son intention de mettre fin à son mandat avant son terme prévu lors de l'A.G. de l'an prochain.

Le Président remercie chaleureusement, au nom de tous les adhérents, ces deux membres sortants pour leur disponibilité et le précieux travail de bénévolat qu'ils ont fourni durant ces 23 années.

De ce fait, 2 postes sont statutairement vacants.

Suite à l'appel à candidature effectué lors de la convocation des adhérents à la présente A.G., 2 candidatures ont été recensées.

Mme PINEDA Evelyne

Mme FOISSAC Marie-Hélène

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale de reconduire dans leurs fonctions les 3 membres sortants volontaires pour un nouveau mandat de 3 ans et d'élire Mme Foissac Marie-Hélène pour un mandat de 3 ans et Mme Pinéda Evelyne pour un mandat de 1 an (terme prévu pour le mandat de Mme Josette Souplet)

Cette proposition est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale

Suite à ce renouvellement, le Conseil d'Administration de Rando Val est constitué par les 13 membres suivants :

Madame BAYART Nicole
Madame DE KEIJZER Huguette
Madame DEVAUX Béatrice
Madame FOISSAC Marie-Hélène
Madame PINEDA Evelyne
Madame SUDRIE Andrée
Madame THOMAS Nicole
Monsieur ANDRE Philippe

Monsieur BIRAT Georges
Monsieur COSTE Jean-Marie
Monsieur MAERTENS Hubert
Monsieur PINEDA François
Monsieur TOURON Jean-François

Le Conseil d'Administration qui se réunira le 05 décembre 2019, à la suite de la présente Assemblée Générale, élira le prochain bureau de l'association parmi ces 13 membres titulaires.

Projets d'activités pour l'année à venir :

Chronologiquement les projets suivants devraient être réalisés au cours de l'année 2019 :

- Réveillon de la Saint Sylvestre :

Lors du dernier CA il avait été décidé de ne pas faire de soirée réveillon mais de maintenir une randonnée surprise le matin du 1er janvier suivie d'un repas au Foyer rural. Une proposition nouvelle est faite par certains adhérents : pourquoi ne pas reporter cette randonnée et ce repas quelques jours plus tard et pouvoir en même temps partager la galette. Huguette De Keijzer et Nicole Thomas ont déjà une idée de menu...

Cette proposition est retenue. Le Président réservera la salle du Foyer Rural pour le dimanche 05 janvier pour l'occasion.

- Sortie raquettes :

Lors de la discussion au cours du dernier CA, il avait été décidé de mettre cette sortie en sommeil pour l'année 2020. Mais suite au sondage réalisé par le Président au cours de cette présente A.G., il s'avère que plusieurs personnes seraient intéressées à nouveau par cette activité. Nicole Bayart va se renseigner dès que possible pour savoir s'il y a encore des disponibilités pour le dernier WE de janvier 2020 aux « Granges de Léo » à Aston, traditionnel lieu d'hébergement au pied du plateau de Beille.

- Projet de séjour à Bédoin en Provence du 02 au 09 mai 2020 :

Ce séjour est ouvert aux 25 premiers inscrits. Le bulletin d'inscription a été distribué et la date limite est fixée au 15 décembre. Le coût du voyage de 440€ comprend l'assurance annulation. Ce séjour est ouvert à tous les adhérents licenciés et chacun pourra faire les randonnées correspondant à son niveau.

- Projets de séjour à Sare en Pays Basque du 11 au 14 septembre 2020 :

L'hébergement est retenu au VVF local. Le prix du séjour est fixé à 200.00 €. Les bénévoles en charge du projet travaillent sur le programme qui sera communiqué ultérieurement.

Les adhérents seront tenus au courant de l'avancement de tous ces projets par les moyens habituels de communication (message sur listes de diffusion, site Internet).

Délibérations - Informations - Questions diverses :

- Intervention de Monsieur Michel Calvino, Vice-président du C.D.R.P. du Lot: il est très agréablement surpris de l'ambiance de cette Assemblée Générale.

En ce qui concerne les prévisions de voyage, la FFRP est entièrement dans cette optique : en premier lieu il importe de préparer les grandes lignes d'un voyage et ensuite de l'affiner.

La FFRP souhaite que les adhérents puissent accéder à la base de données. Pour cela il faut réclamer à la fédération à Paris un code pour accéder à la base documentaire.

Par ailleurs, il précise que le CDRP46 a besoin de bénévoles pour faire fonctionner le Comité (Administration, gestion et trésorerie, baliseurs, informatique, etc...). Il fait appel aux adhérents licenciés pour rejoindre le comité départemental et apporter leurs compétences. Ils peuvent faire à faire acte de candidature lors de la prochaine A.G. prévue en février 2020. Il souhaite du sang nouveau par la présence de nouveaux administrateurs et conclut en disant : « de plus en plus nous sommes des consommateurs, c'est dans l'air du temps, mais il faut être acteur ! »

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11H15

Vu, la Secrétaire de séance



Béatrice Devaux

Vu, le Président



Jean-Marie Coste